



## Visite de travail de l'équipe dirigeante du Secrétariat général du CAMES à Conakry

La nouvelle équipe dirigeante du Secrétariat général du CAMES a effectué une visite officielle à Conakry du 17 au 19 avril 2023, pour rencontrer la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, Dr Diaka SIDIBÉ, ainsi que les responsables des institutions d'enseignement supérieur et de recherche.

Cette visite s'inscrit dans le cadre d'une tournée de prise de contact auprès des 19 ministères de tutelle du CAMES, dans le but de présenter la nouvelle équipe dirigeante et sa vision pour l'avenir de notre Institution commune.

Le Secrétaire général du CAMES, Pr Souleymane KONATE, s'est réjoui de l'accueil chaleureux qui leur a été réservé et a exprimé sa gratitude envers le Chef de l'État et le gouvernement de la transition guinéenne pour leur soutien aux activités du CAMES.

... Suite en page 2



L'équipe dirigeante du Secrétariat général du CAMES avec la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, Dr Diaka SIDIBÉ

### RÉUNION DES PRÉSIDENTS DES COMITÉS TECHNIQUES SPÉCIALISÉS DU CAMES



### INSTALLATION DES NOUVEAUX MEMBRES DE LA COMMISSION D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DU CAMES



### UNE DÉLÉGATION DU REESAO EN VISITE AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU CAMES



**Le Professeur Habibou ABARCHI a été élu, par acclamation, par ses pairs, le vendredi 28 avril 2023, en tant que Président de la Commission d'éthique et de déontologie du CAMES.**

Habibou ABARCHI est Professeur Titulaire des universités du CAMES en Chirurgie pédiatrique. Il a également été Recteur de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, Président du Comité Consultatif Général du CAMES et Président du Réseau pour l'excellence de l'enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest (REESAO). Sa nomination témoigne de sa grande intégrité, de son indépendance et de sa connaissance approfondie des questions d'éthique et d'enseignement supérieur en Afrique et dans le monde.

... Suite de la page 1



## Visite de travail de l'équipe dirigeante du Secrétariat général du CAMES à Conakry

### RENCONTRE AVEC LES RESPONSABLES DES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**A**u cours de la rencontre avec les responsables des institutions d'enseignement supérieur et de recherche, présidée par le Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Dr Facinet CONTÉ, l'équipe dirigeante du Secrétariat général du CAMES a présenté sa vision afin de recueillir leur soutien.



Le Secrétaire Général du CAMES a expliqué que le projet institutionnel qui découle de cette vision vise à préserver et consolider les acquis du CAMES, à promouvoir et renforcer la crédibilité du label CAMES, à améliorer la participation des États aux Programmes statutaires du CAMES, à renforcer l'intégration, à développer et valoriser la recherche et l'innovation, à développer une stratégie de financement durable du CAMES et à renforcer la communication et les relations publiques du CAMES.

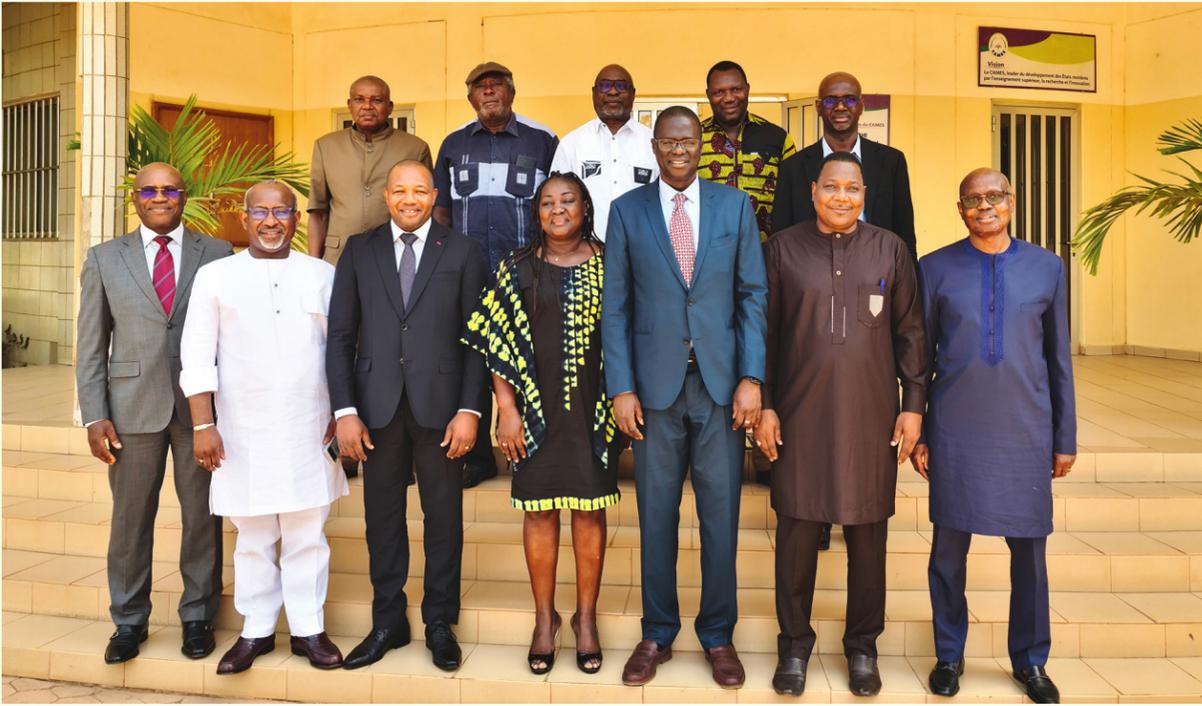
### ATELIER SUR LA SÉCURISATION ET LA TRAÇABILITÉ DES DIPLÔMES UNIVERSITAIRES

Toujours dans le cadre de sa visite de travail en République de Guinée, le Secrétaire Général du CAMES et son équipe ont participé à un atelier sur la sécurisation et la traçabilité des diplômes universitaires en République de Guinée, présidé par le Dr Diaka SIDIBÉ, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.

L'objectif de cet atelier était de définir un spécimen harmonisé avec un contenu uniforme pour toutes les institutions d'enseignement supérieur de Guinée et d'en sécuriser l'émission. De plus, la sécurisation et la traçabilité de ces diplômes permettront de définir les normes de sécurité physique pour tous les supports de diplômes afin de réduire les risques de falsification.

« La participation de la délégation du CAMES avait pour objectif de réaffirmer le soutien de notre institution commune aux initiatives salutaires du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation sous la direction du Dr Diaka SIDIBÉ. La traçabilité et la sécurisation des diplômes sont des mesures clés de l'assurance qualité dans le domaine de l'enseignement supérieur. Elles permettent de garantir l'authenticité des diplômes délivrés par nos institutions ainsi que les compétences et les connaissances acquises par leurs titulaires », a fait savoir le Secrétaire Général du CAMES.

*La mission de Conakry s'est conclue sur une note positive, avec l'expression de soutien du Ministère de tutelle à notre Institution commune et l'engagement de la nouvelle équipe dirigeante du Secrétariat général à faire du CAMES « l'institution de référence internationale en matière d'évaluation scientifique, ainsi qu'un véritable outil d'intégration académique et de développement durable pour les États membres ».*



## Réunion des Présidents des Comités Techniques Spécialisés du CAMES

**Les Présidents des huit Comités techniques spécialisés (CTS) se sont réunis les 27 et 28 avril 2023 au siège du CAMES en prélude à la 45e session des Comités Consultatifs Interafricains (CCI). La réunion préparatoire a été placée sous la conduite du Pr Ahmadou Aly MBAYE, Président du Comité consultatif général (CCG) et Recteur de l'université Cheick Anta Diop de Dakar, et sous la supervision du Secrétaire Général du CAMES, Pr Souleymane KONATÉ.**

Lors de la cérémonie d'ouverture de la réunion, le Professeur KONATÉ a remercié les Présidents des CTS pour leur engagement envers la communauté universitaire et scientifique, malgré les difficultés rencontrées. Il s'est également montré disponible pour travailler avec eux afin de rendre les CTS plus dynamiques, objectifs, impartiaux et respectueux de l'éthique et de la déontologie de l'institution commune.

Le Secrétaire Général du CAMES a également profité de la présence des éminentes personnalités de l'instance académique et scientifique pour partager sa nouvelle vision pour l'institution-CAMES. Le Professeur KONATÉ a présenté son projet institutionnel basé sur 7 axes stratégiques, qu'il souhaite co-construire avec l'implication de tous, en particulier les Présidents de CTS. Il a souligné que le CAMES doit être un CAMES fort, solidaire, crédible et porté par tous, sans exclusion aucune. Pour cela, il est nécessaire d'évaluer le capital humain avec objectivité, conformément aux exigences des outils d'évaluation, pour garantir sa qualité, indispensable pour relever les défis de développement socio-économique de nos États. «Le CAMES que nous voulons, c'est le CAMES de toutes les parties prenantes de notre institution commune : le CAMES des États, le CAMES des Enseignants-chercheurs et des Chercheurs, le CAMES des étudiants, le CAMES des peuples. Un CAMES fort, solidaire, crédible et porté par tous, sans exclusion aucune », a déclaré Pr KONATÉ.

Avant d'ouvrir les travaux de la réunion, le Pr Ahmadou Aly MBAYE a invité les Présidents des CTS à s'approprier le Règlement intérieur des CCI, ainsi que tous les outils et référentiels d'évaluation adoptés par le Conseil des Ministres de notre Institution. Il les a également encouragés à être les porte-paroles du CCG auprès des rapporteurs externes et internes, afin de les inciter à motiver davantage leurs conclusions d'évaluation, pour mieux éclairer les décisions des CTS et, au-delà, celle du CCG lors de la validation finale des résultats.

Au cours de la réunion, les Présidents des CTS ont examiné le fonctionnement et les difficultés lors des CCI 2022, ainsi que le rapport de la réunion d'avril 2022. Ils ont également pris connaissance des textes en vigueur sur les CTS, des directives sur les CCI et de la procédure d'utilisation de la plateforme d'évaluation avant de désigner, sous anonymat, les différents évaluateurs internes et externes des dossiers de candidatures de la 45e session des CCI.

À la fin de la réunion, le Secrétaire Général du CAMES et le Président du CCG ont exprimé leur gratitude aux participants pour leur engagement en faveur du CAMES et ont souligné le succès de la réunion. Le Pr Ahmadou Aly MBAYE a réaffirmé aux présidents des CTS l'engagement du CCG à examiner attentivement les difficultés liées aux CCI 2022 et a informé de la mise en place de la nouvelle Commission d'éthique et de déontologie du CAMES.

### PR SOULEYMANE KONATÉ SECÉTAIRE GÉNÉRAL DU CAMES

La désignation des rapporteurs internes et externes pour l'évaluation des candidatures aux CCI est une étape cruciale pour évaluer nos enseignants-chercheurs et chercheurs. Ce processus rigoureux contribue à renforcer la qualité et la crédibilité de l'évaluation de notre institution commune.

Le CAMES a la mission exaltante d'évaluer et de promouvoir le capital humain des pays membres dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il est essentiel d'évaluer ce capital humain de manière objective, conformément aux exigences de nos outils d'évaluation, pour garantir sa qualité, qui est indispensable pour relever les défis de développement socio-économique de nos États.

Nous avons confiance en vous, ainsi que toutes les instances du CAMES, pour mener les évaluations requises au sein de vos CTS, conformément au code d'éthique et de déontologie de notre institution.

### PR AHMADOU ALY MBAYE PRÉSIDENT DU CCG/CAMES

Lors des prochains travaux des CTS, il est crucial de veiller à ce que les collègues chargés d'évaluer leurs pairs possèdent les qualifications requises pour la tâche qui leur est confiée, et de s'assurer que ceux qui se trouvent en situation de conflit d'intérêts s'abstiennent de participer aux délibérations. Il est également important de s'assurer que tous les membres des différents CTS s'engagent à prendre des décisions impartiales, neutres sur le plan scientifique, objectives, indépendantes et intègres.

C'est en respectant ces principes que nous pourrons faire triompher l'idéal de justice et d'équité, tout en recherchant l'excellence dans les évaluations, ce qui est un impératif pour le CAMES. Nous avons confiance en vous pour veiller au respect strict des dispositions du Guide d'évaluation des enseignants-chercheurs et chercheurs 2017-2021, afin de fournir à nos États des ressources humaines de haut niveau capables de relever les défis de développement.

Les évaluations doivent être rigoureuses, claires, précises et objectives, mais également empreintes d'humanité, dans le respect du Code d'éthique et de déontologie de notre institution commune.

## EXTRAIT DU CODE D'ÉTHIQUE & DE DÉONTOLOGIE DU CAMES

### ARTICLE 24.

Il est créé une Commission d'Éthique et de Déontologie, ci-après dénommée la Commission, composée de cinq (5) membres choisis parmi les personnalités notoirement connues pour leur indépendance, leur intégrité et leur connaissance des questions d'éthique.

Les membres de la Commission sont nommés par le Comité Consultatif Général (CCG), sur proposition du Secrétaire Général du CAMES, pour un mandat de quatre (4) ans non renouvelable.

En cas de démission, de décès ou d'empêchement définitif d'un membre, il est pourvu à son remplacement; le nouveau membre, désigné conformément aux dispositions des alinéas 1 et 2 ci-dessus, poursuit le mandat de son prédécesseur jusqu'à son terme et conserve le droit d'être nommé pour un nouveau mandat.

La Commission est présidée par un membre élu par ses pairs pour une durée égale à celle de son mandat en tant que membre. L'élection du Président a lieu immédiatement après la cérémonie d'installation des nouveaux membres par le Président du Comité Consultatif Général (CCG). Le scrutin est présidé par le plus âgé de ceux qui sont invités en qualité de personne-ressource. Est élu président le candidat ayant obtenu au premier tour de scrutin la majorité absolue des voix exprimées et, en cas de second tour, la majorité relative.

En cas de démission, de décès ou d'empêchement définitif du Président, il est procédé à une nouvelle élection conformément aux règles de majorité prévues par l'alinéa précédent.

En cas d'empêchement temporaire, la Commission est présidée par le membre le plus âgé.

La Commission peut s'adjoindre, lors de ses délibérations, une ou plusieurs personnes-ressources choisies parmi les personnalités visées à l'alinéa 1er ci-dessus, notamment ses anciens membres. Les personnes-ressources n'ont pas voix délibérative.

La Commission délibère valablement lorsqu'au moins trois (3) membres sont présents. Ses décisions sont prises à la majorité des membres présents; en cas de partage des voix, celle du président est prépondérante.

### ARTICLE 25.

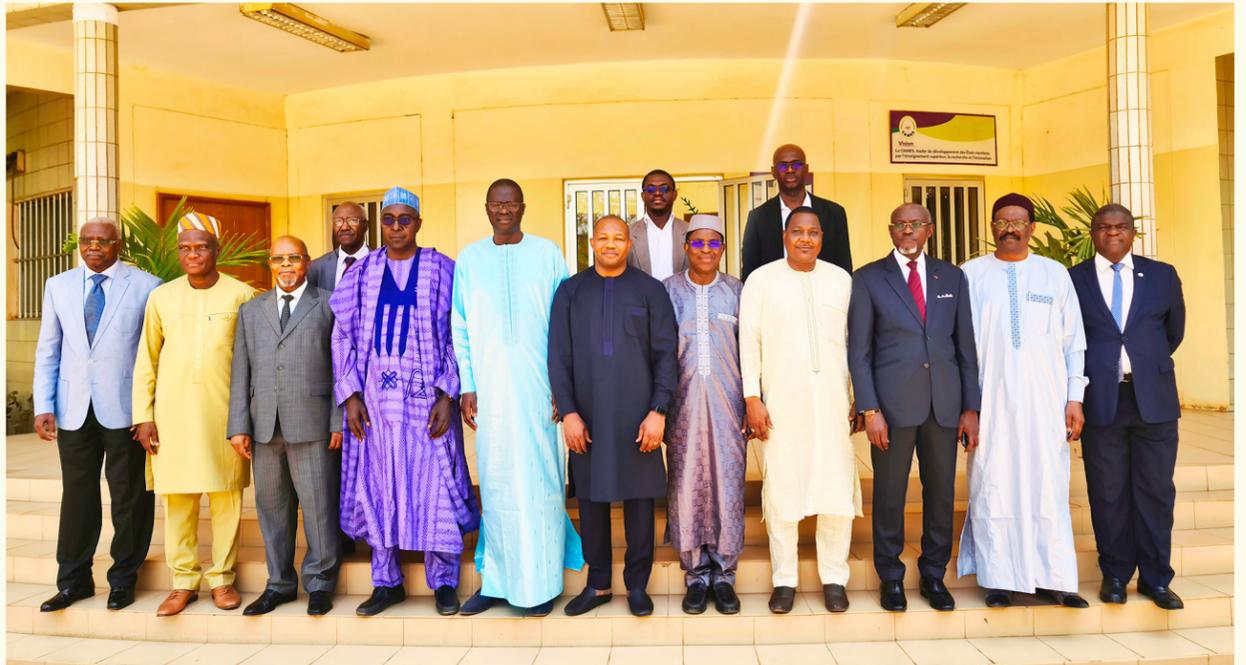
La Commission veille au respect des règles générales d'éthique et de déontologie s'appliquant aux membres des instances et du personnel du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) et aux participants à ses programmes actuels et à venir, à quelque titre que ce soit, qu'il s'agisse des candidats, des experts ou des autorités académiques ou scientifiques qui collaborent à titre occasionnel avec le CAMES; elle en propose éventuellement les modifications.

Elle est compétente notamment pour :

- examiner tous les cas de plagiat ou de falsification de documents au niveau des Comités consultatifs interafricains (CCI), des Concours d'Agrégation, des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), des Olympiades universitaires du CAMES (OUC), de l'Ordre du mérite international du CAMES (OMI/CAMES), de l'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES (OIPA/CAMES), du Programme Assurance Qualité (PAQ), du Programme Reconnaissance et Équivalence des diplômes (PRED), du Programme Silhouette du CAMES et des Programmes thématiques de recherche du CAMES (PTRC);
- statuer sur les affaires relatives à des atteintes aux principes et valeurs définis par le présent Code;
- assurer la vulgarisation du présent Code dans tous les Établissements affiliés au CAMES.

# La nouvelle Commission d'éthique et de déontologie installée

**Ce vendredi 28 avril 2023 à Ouagadougou, le Pr Ahmadou Aly MBAYE, Président du Comité Consultatif Général (CCG), a procédé à l'installation des nouveaux membres et des personnes ressources de la Commission d'éthique et de déontologie du CAMES.**



Cette entité a pour mission de veiller au respect des règles d'éthique et de déontologie en vigueur par les membres des instances et du personnel du CAMES, ainsi que par les candidats, experts et autorités académiques et scientifiques collaborant occasionnellement avec le CAMES. La Commission est également habilitée à proposer des modifications et est compétente pour traiter les cas de plagiat ou de falsification de documents dans le cadre des Programmes statutaires du CAMES.

Par ailleurs, la Commission est chargée de traiter les affaires liées aux atteintes aux principes et valeurs définis dans le Code d'éthique et de déontologie du CAMES. Elle a également pour mission de promouvoir

la diffusion de ce Code dans tous les établissements affiliés au CAMES.

À l'issue de la cérémonie d'installation, les membres ont procédé à l'élection du Pr Habibou ABARCHI, recteur honoraire de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, en tant que Président de la Commission d'éthique et de déontologie du CAMES, par acclamation.

Il convient de souligner que la Commission d'éthique et de déontologie du CAMES est composée de cinq membres triés sur le volet pour leur indépendance, leur intégrité et leur expertise en matière d'éthique. Ces membres sont nommés par le Comité Consultatif Général (CCG), sur proposition du Secrétaire Général du CAMES, pour un mandat unique de quatre ans.



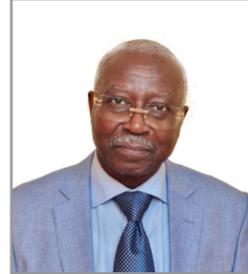
## MEMBRES DE LA COMMISSION D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DU CAMES

**PR HABIBOU ABARCHI**

Professeur Titulaire de Chirurgie pédiatrique  
Ancien Recteur de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger

**PRÉSIDENT****PR MAXIME DA CRUZ**

Professeur Titulaire de Linguistique  
Ancien Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi, Bénin

**PR MARC-LOUIS ROPIVIA**

Professeur Titulaire de Géographie politique  
Ancien Recteur de l'Université Omar Bongo, Gabon

**PR ROGER CHARLES HONORAT NÉBIÉ**

Directeur de recherche de Chimie organiques  
Ancien Directeur Général du CNRST, Burkina Faso

**PR ROGER TSAFACK NANFOSSO**

Professeur Titulaire des Sciences économiques  
Recteur de l'Université de Dschang, Caméroun

## PERSONNES-RESSOURCES DE LA COMMISSION D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DU CAMES

**PR ELOI DIARRA**

Professeur des Universités en Droit de public  
Ancien Membre de la Commission d'éthique et de déontologie du CAMES, Mali

**PR MOMO BANGOURA**

Ancien Directeur Général de l'Enseignement Supérieur, Guinée (Conakry)

**PR ISABELLE A. GLITHO**

Professeure Titulaire d'Entomologie  
Doyenne honoraire de la Faculté des Sciences de l'Université de Lomé, Togo

**PR RABIOU CISSÉ**

Professeur Titulaire de Radiodiagnostic  
Ancien Président de l'Université Joseph KI-ZERBO, Burkina Faso

**PR PAUL LOUZOLO-KIMBEMBE**

Professeur Titulaire de Génie civil, Génie urbain  
Ancien Recteur de l'Université Marien N'Gouabi, Congo (Brazzaville)

**PR SOUKEYE DIA TINE**

Professeure Titulaire de Chirurgie buccale,  
Directrice du financement de la recherche et du développement technologique, Sénégal

**PR MÉITÉ MÉKÉ**

Professeur Titulaire de Littérature française  
Président de l'université de San Pedro (Côte d'Ivoire)

**PR MAHMOUD YOUSOUF KHAYAL**

Professeur Titulaire d'Énergie  
Ancien Ministre de la Santé, Tchad

AUDIENCE

PARTENARIAT

# Une délégation du REESAO en visite au Secrétariat général du CAMES

Le 25 avril 2023, une délégation du Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest (REESAO) conduite par son Président Pr Adama Coulibaly a été reçue en audience au Secrétariat général du CAMES.

Cette rencontre a été l'occasion pour les deux parties d'échanger sur les défis auxquels est confronté l'enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest et de discuter des solutions possibles pour y faire face. Le CAMES et le REESAO ont exprimé leur engagement à travailler ensemble pour promouvoir l'excellence de l'enseignement supérieur dans la région.



Le Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest a été créé le 11 octobre 2005 à Lomé, au Togo, dans le but de promouvoir une nouvelle politique de coopération universitaire. L'objectif principal était de moderniser et harmoniser l'offre de formation universitaire en mettant l'accent sur la facilitation de la mobilité et de l'insertion professionnelle des étudiants. En outre, les universités membres du REESAO cherchent à accroître leur efficacité et à devenir des pôles d'excellence régionaux, soutenant ainsi le développement de leurs pays. Le REESAO a pour mission de définir, dans un esprit de solidarité et de synergie, les voies et les moyens nécessaires à la mise en place du système LMD (Licence-Master-Doctorat), en partenariat avec ses membres et des institutions nationales et internationales telles que le CAMES, l'UEMOA, etc. (Source : Wikipedia)

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans l'**organisation de l'offre de formation**, un **domaine** représente un cadre d'enseignement général qui regroupe plusieurs champs disciplinaires cohérents et complémentaires. Chaque domaine conduit à l'exercice d'une famille de professions spécifiques. Le REESAO a choisi d'identifier huit domaines majeurs :

1. Sciences de la Santé ;
2. Sciences et Technologies ;
3. Sciences juridiques, politiques et administratives ;
4. Sciences économiques et de Gestion ;
5. Sciences de l'Homme et de la Société ;
6. Lettres, Langues et Arts ;
7. Sciences agronomiques ;
8. Sciences de l'Education et de la Formation.

## MESSAGE DE LA RÉDACTION

## Réfonte de votre Lettre d'information «LUNDI CAMES»

Chers lecteurs,

Nous sommes ravis de vous présenter le projet de refonte de votre Lettre d'information hebdomadaire « Lundi CAMES ». Cette publication a pour but de vous tenir informés des dernières actualités du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), ainsi que des actualités des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (EESR) dans les États membres du CAMES.

Nous avons introduit un réaménagement de nos rubriques pour répondre à vos besoins d'information exprimés lors du sondage que nous avons lancé en février 2023.

Ainsi, la rubrique « **Actualités du CAMES** » vous permettra de rester à jour sur les dernières nouvelles de notre institution commune, tandis que la rubrique « **Actualités des membres** » mettra en avant les réalisations et actualités des EESR dans les États membres du CAMES. La rubrique « **Opportunités** » vous offrira des informations sur les appels à communications et les appels à contribution dans le domaine de la recherche et de l'enseignement supérieur en Afrique.

Nous proposons également de revenir sur les **dernières avancées de la recherche et de l'innovation** dans différents domaines, ainsi que sur les **projets de recherche en cours**, les **partenariats** et les **initiatives communes** impliquant le CAMES et d'autres organisations dans les rubriques « **Recherche et innovation** » et « **Projets et partenariats** ».

La rubrique « **Événements et conférences** » vous informera sur les événements à venir ou organisés, tels que les conférences, les ateliers et les séminaires, tandis que la rubrique « **Publications et ressources** » vous présentera les parutions d'ouvrages et les ressources en ligne pertinentes pour les lecteurs de « Lundi CAMES ». Enfin, la rubrique « **Témoignages et expériences** » vous offrira l'opportunité de partager vos expériences avec vos pairs.

Nous tenons également à vous informer qu'au regard de ces changements, la parution de « **Lundi CAMES** » sera désormais **bi-hebdomadaire** au lieu d'hebdomadaire. Cela nous permettra de mieux couvrir les actualités et les événements dans les États membres du CAMES, ainsi que de fournir une information plus complète et plus diversifiée.

Nous espérons que cette nouvelle fréquence de publication vous conviendra et nous sommes impatients de continuer à vous informer sur les dernières nouvelles du CAMES et des EESR notre espace commun.

Nous vous encourageons à partager avec nous vos commentaires, suggestions et même vos contributions aux différentes rubriques.

Merci de votre fidélité à « Lundi CAMES ».

LA RÉDACTION

## FOCUS SUR

## PRIX MACKY SALL POUR LA RECHERCHE



Le « Prix Macky SALL pour la Recherche », financé par les intérêts créditeurs du « Fonds Macky SALL pour la Recherche » d'une valeur de deux (2) milliards de Francs CFA répond à trois objectifs, à savoir :

- Favoriser les collaborations entre les enseignants-chercheurs et les chercheurs des Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) afin d'aider les États membres à renforcer leur résilience économique face aux multiples crises internationales et à leurs conséquences négatives sur la santé, la société et les économies de l'espace CAMES.
- Soutenir des projets fédérateurs développés à partir des PTRC en réponse à la problématique de la résilience économique et de la durabilité des politiques de développement.
- Permettre aux pays de l'espace CAMES d'acquérir, à partir des PTRC, des mécanismes synergiques pour aborder un problème crucial et vital de la société sous plusieurs angles pertinents.



« Un Prix pour la recherche en Afrique, n'est pas un acte de prestige, mais une nécessité de premier ordre parce que malgré nos efforts, le soutien à cette activité essentielle au progrès de l'humanité reste encore insuffisant dans nos pays.

Président Macky SALL – 8 décembre 2020

### ■ SÉNÉGAL / UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

## Réception de matériel scientifique d'une valeur de 52 milliards FCFA

Le jeudi 13 avril 2023, le Président Macky Sall a réceptionné un important lot de matériel scientifique et pédagogique d'une valeur de 52 milliards de francs CFA. La cérémonie s'est tenue à Diamniadio, en présence des recteurs, des élèves des classes préparatoires aux grandes écoles, des étudiants des Instituts supérieurs d'enseignement professionnel (ISEP) et des universités. Cette dotation, qui couvre plusieurs spécialités, est destinée aux huit universités publiques et aux instituts de recherche. Une remise symbolique a eu lieu entre le chef de l'État, Macky Sall, et le recteur de l'UCAD, le Pr Ahmadou Aly Mbaye.



*La science, c'est la théorie confrontée à l'épreuve de la pratique. Voilà pourquoi il faut être équipé pour passer de la théorie à la pratique.*

Président Macky SALL

Selon le Président Macky SALL, pour atteindre des niveaux de performance élevés, il est essentiel de disposer de meilleurs outils de travail. C'est pourquoi cet investissement financier vise à permettre aux enseignants-chercheurs et aux étudiants sénégalais d'avoir accès aux technologies modernes sans avoir à recourir à des voyages « fréquents et coûteux ».

Cet achat de matériel s'inscrit dans une politique d'orientation de l'enseignement et de la formation vers les sciences et la technologie, une décision prise à l'issue de la Concertation nationale sur l'avenir de l'enseignement supérieur initiée en 2013. Il a été décidé de construire et d'équiper 100 laboratoires dans tout le pays, une idée qui se concrétise 10 ans plus tard.

Le chef de l'État a également profité de l'occasion pour inviter les étudiants à rivaliser d'excellence et à prendre conscience de la raison de leur présence à l'université afin d'éviter les détours.

Au nom de ses collègues recteurs, le Pr Ahmadou Aly Mbaye a déclaré que ce geste du président Sall en faveur de la communauté universitaire n'est pas une nouveauté.

« Il confirme, de fort belle manière, votre pari sur l'éducation en général et sur l'enseignement supérieur en particulier. Le soutien à la recherche demeure l'une des orientations majeures de votre gouvernance », a déclaré le recteur de l'UCAD.

Le matériel réceptionné couvre plusieurs domaines, tels que la biologie et la biotechnologie, l'agroalimentaire, les équipements médicaux, électriques, physiques, mécaniques et de génie civil. À cela s'ajoutent du matériel informatique, bureautique et même du matériel sportif. « Nos universités et nos instituts de recherche seront ainsi mieux outillés pour rivaliser avec les plus grands centres de recherche au monde et être davantage connectés à la recherche internationale », s'est réjoui le recteur Mbaye. Ce dernier rappelle qu'au-delà du Sénégal, les efforts du président pour le rayonnement de la recherche en Afrique ont motivé le CAMES à instituer le « Prix Macky Sall pour la recherche ». Ce prix, qui en est à sa deuxième édition, est désormais doté d'une enveloppe de 2 milliards de francs CFA avec une remise annuelle. « Grâce à votre soutien, des chercheurs du continent bénéficient de financements conséquents pour mener à bien leurs recherches », se félicite-t-il.

Pour terminer, le Recteur et le président Sall ont insisté sur la nécessité d'un entretien optimal pour assurer la durabilité du matériel.

## ■ MALI / CHAMPIONNAT MONDIAL DE ROBOTIQUE VEX

# Le ministre Amadou Keita met en route l'équipe malienne de robotique pour la compétition au Texas

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Pr Amadou KEITA, a encouragé l'équipe malienne de robotique qui participe à la compétition Vex Robotics World Championship au Texas du 25 avril au 5 mai 2023. L'équipe de cinq élèves passionnés a représenté avec succès le Mali au niveau sous-régional et sera le seul représentant africain parmi les 2 200 équipes de 50 pays qui participeront à la compétition internationale. La compétition vise à encourager les jeunes à poursuivre des études et des carrières dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques tout en développant la confiance en soi, la communication et les compétences en résolution de problèmes. Le ministre a rappelé les exploits passés du Mali et a exprimé son espoir pour l'équipe malienne. Le gouvernement malien a tout mis en œuvre pour assurer une participation complète de la délégation malienne malgré la situation difficile du pays.



## ■ R. D. CONGO / MISE EN OEUVRE DU SYSTÈME LMD

# Mise à disposition des maquettes d'offres de formation LMD



Le Ministre MUHINDO NZANGI a signé une note circulaire pour informer les Chefs des Etablissements de l'Enseignement Supérieur et Universitaire de la mise à disposition des maquettes de formation de Licence et Maîtrise pour les 8 domaines de formation recommandés par le CAMES. Ces maquettes ont été produites par les task forces curriculaires de novembre 2021 à février 2022, sous la supervision de la Commission Permanente des Etudes. Le Ministre invite les Chefs d'Etablissement à contacter la Commission Permanente des Etudes pour exprimer leurs besoins et commander les maquettes nécessaires à leurs établissements. Ces maquettes sont des documents de travail de référence pour harmoniser les programmes de formation au niveau national et leur appropriation est importante pour la mise en œuvre du système LMD.

## ■ CAMÉROUN / UNIVERSITÉ DE DSCHANG

# Économie de la religion en Afrique : parution d'un ouvrage collectif novateur



L'Université de Dschang a accueilli la dédicace d'un ouvrage collectif intitulé «Économie de la religion en Afrique : Développements récents et trajectoires durables». Sous la direction des Professeurs Tsafack Roger Nanfosso et Bruno Ongo Nkoa, l'ouvrage est publié chez Harmattan dans la catégorie Études Africaines. Il rassemble 37 auteurs de différents champs de recherche, pour un total de 25 chapitres sur 800 pages, traitant de la relation entre religion et développement économique en Afrique. Les intervenants lors de la dédicace ont souligné la solidité conceptuelle et méthodologique de l'ouvrage ainsi que les analyses rigoureuses de chaque thématique abordée. L'anthropologue Ismaïla Datidjo a donné une seconde note de lecture après l'économiste Miamo Wendji Clovis, et le Dr Bonaventure Abada a présenté sa contribution sur l'entrepreneuriat religieux au Cameroun. Le Dr Song Simon Jaques a également présenté sa contribution sur l'investissement privé lié à l'appartenance religieuse en Afrique. Selon le Professeur Bruno Ongo Nkoa, l'ouvrage vise à combler un vide théorique et à offrir un débat critique sur la question de l'économie de la religion en Afrique.

■ TOGO / UNIVERSITÉ DE KARA

## L'Université de Kara aura bientôt un nouveau campus

L'Université de Kara, la deuxième université publique du Togo, disposera bientôt d'un nouveau campus définitif après avoir passé près de vingt ans dans des locaux provisoires. Le nouveau campus, situé à Pya à environ 12 km au nord de la ville, couvrira une superficie de 250 000 m<sup>2</sup> et aura une capacité d'accueil de 30 000 étudiants. Le projet est financé par un partenariat entre l'État et la société Envol Partenariats Togo.

**Faure E. GNASSINGBÉ**   
@FEGnassingbe · Suivre

J'ai procédé, ce 24 avril 2023, à la pose de la première pierre pour les travaux de construction de @KaraUniversite.



10:32 PM · 24 avr. 2023

[Lire la conversation complète sur Twitter](#)

Le nouveau campus sera organisé en plusieurs pôles, notamment des zones pédagogiques, administratives, socio-sanitaires et culturelles. Outre les salles de classe, il y aura des installations clés telles que la présidence, des cités universitaires pour environ 10 000 étudiants, une bibliothèque centrale, des infrastructures administratives, un centre hospitalier universitaire, une maison d'hôtes, des restaurants universitaires, des aménagements d'espaces verts ainsi que des installations pour les loisirs, le sport et la détente.

Lors de la cérémonie officielle de pose de la première pierre du nouveau campus le 24 avril, le ministre de l'enseignement supérieur, le Professeur Ihou Majesté Wateba, a déclaré que la construction du nouveau campus était l'ambition du Président de la République pour l'éducation et la jeunesse togolaises, visant à fournir des institutions fortes pour produire des citoyens bien formés.

L'Université de Kara a été créée le 23 janvier 2004 et était basée sur le site de l'ancienne École normale des instituteurs (ENI) de Kara ainsi qu'au nord de Pya. Elle compte actuellement 20 608 étudiants.

Source : <https://www.republiquetogolaise.com/>

■ TOGO / RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ

## Le ministre Ihou Majesté WATEBA lance le processus d'harmonisation des curricula

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du Togo, le Pr Majesté Ihou Wateba, a lancé le mardi 2 mai 2023 le processus d'harmonisation des offres de formations universitaires dans les établissements privés d'enseignement supérieur.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet stratégique « Revue de la politique d'orientation et de promotion de la formation professionnelle vers les métiers prioritaires » et vise à proposer aux étudiants une même formation pour une même filière.

Cette harmonisation des curricula permettra notamment de rendre les diplômes homogènes, équilibrés et valides tant sur le plan national qu'international. À cet effet, après un temps d'assimilation de trois ans accordé aux établissements privés pour améliorer leur performance, un examen d'État sera requis pour l'obtention des grades de Licence et de Master. La mise en œuvre de cette disposition sera assurée par l'Agence nationale d'Assurance Qualité, structure de régulation du secteur de l'enseignement supérieur au Togo, a fait savoir le ministre Majesté Ihou Wateba. En amorçant l'harmonisation des curricula des établissements privés d'enseignement supérieur, le gouvernement togolais vise à améliorer la qualité de l'enseignement supérieur dans le pays et à permettre aux diplômés d'être compétitifs sur le marché international de l'emploi.



■ CÔTE D'IVOIRE / ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION

## Le Sénat a adopté une loi qui assure l'interdépendance entre la recherche-innovation et l'enseignement supérieur

La nouvelle loi relative à l'Enseignement supérieur, à la Recherche et à l'Innovation a été adoptée à l'unanimité par les sénateurs membres de la commission de la recherche, de la science, de la technologie et de l'environnement lors d'une séance tenue le mardi 2 mai 2023 à la Fondation Félix Houphouët-Boigny à Yamoussoukro.

Après avoir été adoptée en Conseil des ministres et votée le 6 décembre 2022 par les députés, cette nouvelle loi a été votée à l'unanimité par les 13 sénateurs membres de la Commission de la recherche, de la science, de la technologie et de l'environnement.

Selon le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le professeur Adama DIAWARA, cette nouvelle loi permettra au sous-secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de jouer efficacement son rôle de levier du développement de la Côte d'Ivoire.

Le ministre Adama DIAWARA a déclaré : « Après son adoption en Conseil des ministres et son vote à l'Assemblée nationale, la nouvelle loi sur l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation vient d'être votée à l'unanimité par le Sénat. Cela est une excellente nouvelle pour l'ensemble de la Nation

certes, mais en particulier pour tous les acteurs du système de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Et également pour nos partenaires au développement notamment la Banque mondiale et l'Agence française pour le développement qui, actuellement financent d'importants projets pour notre sous secteur Enseignement supérieur et Recherche scientifique ».

Le ministre a également expliqué que « l'ancienne loi sur l'Enseignement supérieur date de 1995, Il y a de cela 28 ans. Cette loi connaît deux problèmes majeurs. Le premier, c'est le manque d'interaction ou d'interdépendance entre le couple Recherche-innovation et sa matrice qui est l'Enseignement supérieur. Le deuxième problème, c'est que vu aujourd'hui les mutations que le système d'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a subies au fil du temps, les enjeux ne sont plus les mêmes. Du coup, l'ancienne loi ne répond plus aux nouveaux enjeux. Il fallait donc que nous concoctions une nouvelle loi. Et c'est ce qui vient d'être fait ».



Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

PTR GOUVERNANCE &amp; DÉVELOPPEMENT

ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

# Le Professeur Lazare POAMÉ met en garde contre l'absence d'éthique chez les chercheurs lors de la première conférence du PTR Gouvernance et Développement du CAMES

Le 29 avril 2023, la Chaire UNESCO de Bioéthique a accueilli la première Conférence du Café du Programme Thématique de Recherche (PTR) Gouvernance et Développement du CAMES au Campus 2 de l'Université Alassane Ouattara, à Bouaké. Le Professeur Lazare POAMÉ, Philosophe-Bioéthicien et Titulaire de la Chaire UNESCO de Bioéthique, est intervenu lors de cet événement pour mettre en garde contre l'absence d'éthique chez les chercheurs.

Des représentants de vingt-deux universités, une École Normale Supérieure (ENS) et deux instituts de dix pays de l'espace du CAMES et de la France ont participé à cette première Conférence du Café du programme du PTR Gouvernance et Développement du CAMES.

Le Professeur Lazare POAMÉ a souligné que le statut du chercheur sans compétence éthique doit interpeller les décideurs et animateurs des Institutions de recherche, conscients des nouvelles responsabilités des chercheurs dans une société qui vit au rythme des innovations technoscientifiques. Il a également rappelé l'importance de l'éthique de la recherche au 21<sup>e</sup> siècle, qui vise à promouvoir rationnellement l'humain proprement humain dans le déploiement logothéorique et opérationnel des savoirs avec des méthodes appropriées (pluridisciplinaires, interdisciplinaires et transdisciplinaires). Pour lui, l'éthique de la recherche est une spécialisation de la bioéthique internationalement reconnue.



Le Professeur Henri Bah, Coordonnateur du PTR Gouvernance et Développement du CAMES, a également présenté le PTR et son site internet (<http://www.ptrgdcames.org/>). Créé depuis 2012 avec 11 autres programmes thématiques de Recherche du CAMES, le PTR Gouvernance et Développement a pour vocation de proposer des pistes de solutions aux problèmes de Gouvernance qui minent les États africains.

Cette première conférence du PTR Gouvernance et Développement du CAMES a mis en lumière l'importance de l'éthique dans la recherche et a permis de réfléchir aux nouvelles responsabilités des chercheurs face aux défis de l'innovation technoscientifique.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Programme Thématique de Recherche du CAMES Gouvernance et Développement (PTRC-GD) rassemble **235 membres adhérents**, incluant des enseignants-chercheurs, des chercheurs et des doctorants de différentes disciplines, issus de **28 institutions d'enseignement supérieur de 11 pays de l'espace CAMES et de France**. Depuis 2015, le bureau du PTRC-GD travaille à accroître le nombre d'adhérents et de points focaux, ainsi qu'à diversifier ses activités de recherche en montant des projets de recherche, en organisant des formations, des séminaires, des conférences et des publications scientifiques. Le PTRC-GD est structuré en six pôles de recherche, couvrant des domaines tels que la gouvernance politique, économique, territoriale et environnementale, universitaire, hospitalière et de genre. À ce jour, le PTRC-GD a mis en place **12 projets de recherche**, dont 4 ont été financés par des organismes tels que le FONSTI, le FONARI, le CODESRIA et le Prix Macky Sall pour la Recherche. Huit autres projets sont en attente de résultats pour différents appels à projets.

Le PTRC-GD dispose d'une revue scientifique en ligne et d'un site web : [www.ptrgdcames.org](http://www.ptrgdcames.org).

**■ APPEL À COMMUNICATIONS / COLLOQUE INTERNATIONAL**

# Former au monde de demain : Éduquer à la durabilité pour trans-former en commun

Cet appel à communications concerne un colloque francophone sur la formation et l'éducation en faveur du développement durable, organisé les 6 et 7 juillet 2023 à l'INSPÉ Clermont-Auvergne en France. Ce colloque s'adresse à tous les acteurs impliqués dans la recherche, la formation et l'enseignement sur les questions de durabilité, qu'ils soient enseignants, formateurs, étudiants ou porteurs de projets. L'objectif est de croiser les pratiques et les analyses pour arriver à des productions communes, en prenant en compte la pluralité des visions et des contextes. Le colloque vise à transposer les acquis de la recherche dans les pratiques réelles de formation sur le terrain, à alimenter et faire naître de nouveaux programmes de formation-action-recherche. Les approches s'inscrivant dans une dynamique de durabilité forte sont privilégiées. Le colloque se déroulera en mode hybride, avec une place prépondérante accordée au présentiel.

**Envoi des propositions** : au plus tard le 15 mai 2023 · **Réponse** : 30 mai 2023 · **Dates du colloque** : 6-7 juillet 2023

**Pour en savoir plus** : <https://reunifedd.fr/>

**■ APPEL À COMMUNICATIONS / COLLOQUE INTERNATIONAL PLURIDISCIPLINAIRE**

# Crises sécuritaires en Afrique : diagnostics, défis et stratégies pour des solutions durables

Ce colloque vise à susciter un cadre de réflexion permanent sur le phénomène récurrent des crises sécuritaires en Afrique. Il se propose fondamentalement, à travers les contributions des Enseignant-chercheurs, des Chercheurs, des doctorants, des Administrateurs, des Politiques, des Forces de défense et de sécurité, des Guides religieux, des Rois et Chefs traditionnels, des ONG en lutte contre la pauvreté et l'insécurité, de fournir un diagnostic clair des crises sécuritaires en Afrique en éclairant les liens insoupçonnés entre les défis nationaux liés aux efforts sectoriels de résolution et les stratégies collectives parfois sous-estimées, sous-évaluées ou même banalisées. Cette attention scientifique portée à la situation d'insécurité chronique en Afrique va se déployer à travers divers axes de réflexion non exhaustifs.

Les contributeurs doivent soumettre un résumé en français ou en anglais qui sont les langues officielles du colloque. Ce résumé de 250 mots maximum, doit être accompagné de cinq (5) mots clés, rangés par ordre alphabétique. Les soumissions de résumé se font exclusivement en ligne, sur le site du colloque : <http://crisesecuritaires.colloquefonsti.org/>.

Un contributeur ne peut proposer qu'un seul résumé situant le contexte, l'objectif, la méthodologie, les résultats et la conclusion de sa communication. Les propositions seront instruites par le Comité Scientifique du colloque et les résultats notifiés aux auteurs. Les auteurs des soumissions retenues seront invités, dans un délai donné, à soumettre le texte complet de 12 à 15 pages en vue d'une publication dans un ouvrage collectif et/ou dans un numéro thématique dans les revues scientifiques du PASRES.

**Date limite de soumission des propositions des résumés (en ligne exclusivement)** : lundi 15 mai 2023

**Notification du Comité Scientifique aux auteurs** : mardi 20 juin 2023

**Pour en savoir plus** : <http://crisesecuritaires.colloquefonsti.org/>

**■ APPEL À CONTRIBUTIONS / REVUE RAMRES, SÉRIE « ECONOMIE-GESTION »**

# Numéro spécial sur la transformation numérique, Innovation et entrepreneuriat

La Série « ÉCONOMIE-GESTION » de la Revue RAMReS invite la communauté scientifique à proposer des contributions pour mieux évaluer, analyser et théoriser comment les innovations numériques émergent et créent de la valeur, comment elles affectent la structuration des marchés et des modèles économiques, et comment les financer.

En effet, des entreprises de premier plan telles qu'Uber, Airbnb et Spotify, qui ont révolutionné leurs industries grâce à des innovations numériques, remettent en question l'existence d'entreprises dominantes et provoquent des effets systémiques graves. Les entreprises doivent être conscientes des risques et des avantages potentiels de la transformation numérique, qui peut améliorer leurs performances mais nécessite des dépenses importantes et expose à de nouveaux risques. Les capacités à provoquer une perturbation numérique et à exploiter les changements qui l'accompagnent sont cruciales pour les entreprises prospères à l'ère de la numérisation. Cependant, la signification précise de la perturbation numérique et sa relation avec d'autres concepts restent floues. La numérisation permet l'émergence de nouveaux types d'entrepreneurs qui utilisent de plus en plus les technologies numériques et les communautés en ligne. La recherche en entrepreneuriat dans l'économie numérique doit être revisitée en incluant la littérature d'autres disciplines telles que les systèmes d'information, l'organisation industrielle et les sciences politiques.

**Date limite d'envoi des projets d'articles** : 30 juin 2023 / **Réponses aux auteurs** : 30 août 2023 / **Date limite pour la soumission finale** : 30 novembre 2023 / **Parution du numéro spécial** : 31 décembre 2023

**Pour en savoir plus** : [serge.simen@gmail.com](mailto:serge.simen@gmail.com)

**■ APPEL À CONTRIBUTIONS / REVUE AFRICAINE DE GESTION**

## Numéro spécial sur les pratiques managériales des collectivités territoriales en Afrique à l'aune des impératifs de développement local durable

La Revue Africaine de Gestion (RAG), lance un appel à contributions pour son Numéro spéciale – Numéro spécial, octobre 2023, sur le thème: « Les pratiques managériales des collectivités territoriales en Afrique à l'aune des impératifs de développement local durable ».

Ce numéro spécial traitera des évolutions du contexte des collectivités territoriales en Afrique, ainsi que de leur influence sur les pratiques managériales en matière de développement local durable. Il aborde plusieurs questions telles que les pratiques managériales en vigueur dans les collectivités territoriales africaines, leur impact sur le développement local durable, le financement de la décentralisation, la durabilité et la maintenance des infrastructures, le rôle de la RSE dans le développement territorial, l'accès limité aux ressources, la participation citoyenne, la collaboration entre les organisations de la société civile et les collectivités territoriales, le soutien au secteur privé et la promotion du développement économique local. Ce numéro spécial est ouvert à la fois aux universitaires et aux managers d'entreprise.

**Soumission de l'intention** : 30 avril 2023 / **Soumission du manuscrit complet** : 31 juillet 2023 / **Retour aux auteurs de la décision éditoriale** : 15 août 2023 / **Manuscrits révisés** : 30 septembre 2023 / **Notification des acceptations** : 15 octobre 2023 / **Publication du numéro spécial** : 31 octobre 2023

**Pour en savoir plus** : <https://rag.sn/>

**■ APPEL À PROPOSITIONS / ÉDUCATION ET SCIENCES ÉCONOMIES DURABLES ET INCLUSIVES**

## Gérer les organisations pour les réseaux de recherche régionaux afin de favoriser un avenir de travail inclusif et durable

Dans le cadre de l'initiative FutureWORKS, CRDI appuiera la création de réseaux de recherche régionaux ou « pôles » sur l'avenir du travail pour une période allant jusqu'à cinq ans en Afrique subsaharienne, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, en Amérique latine et dans les Caraïbes et en Asie. Les pôles établiront, géreront et soutiendront des réseaux de recherche dans leur région respective sur la base d'un processus de sélection concurrentiel. Chaque pôle sera géré par une institution (ou un consortium d'institutions) basée dans la région.

Les pôles identifieront les problèmes critiques dans la création de systèmes de développement des compétences qui améliorent la mobilité économique et la préparation et adaptabilité future pour assurer un ancrage contextuel. Ils soutiendront une recherche de haute qualité, innovante et sensible au genre qui aborde les principaux défis et opportunités de l'avenir du travail pour faire progresser les compétences, renforcer la protection sociale et promouvoir le travail décent.

**La date limite** : 27 juin 2023

**Pour en savoir plus** : <https://idrc.ca/fr/financement/appel-propositions-gerer-les-organisations-pour-les-reseaux-de-recherche-regionaux-afin>

**■ APPEL À PROPOSITIONS / PROJET PRICNAC**

## Informations importantes relatives au 3<sup>e</sup> appel à propositions de micro-projets

Le projet PRICNAC vise à contribuer à un environnement de recherche et d'innovation inclusif en Afrique centrale pour le développement durable et la réduction de la pauvreté. Pour sa deuxième phase, PRICNAC lancera un appel à propositions pour sélectionner jusqu'à 10 micro-projets qui recevront un financement de 150 000 à 180 000 euros. Les objectifs de ces micro-projets sont de renforcer le capital humain, de mieux connecter les parties prenantes, de contribuer à l'intégration régionale, de renforcer les programmes existants et de créer des synergies. Les groupes cibles incluent les établissements d'enseignement supérieur et secondaire, les centres de recherche, les entreprises privées, les PME, les administrations publiques, les chambres de commerce, les ONG et les associations. Des entretiens informatifs seront organisés avec les candidats potentiels.

**Nous vous invitons à découvrir les informations importantes relatives à cet appel** : [https://prcnac.org/prnc21-storage/2023/05/PREANNONCE-DE-LAAP3\\_PRICNAC.pdf](https://prcnac.org/prnc21-storage/2023/05/PREANNONCE-DE-LAAP3_PRICNAC.pdf)

**Entretiens informatifs avec les potentiels candidats** : 3 - 14 mai 2023 / **Lancement de l'appel à propositions** : 15 mai 2023

**■ ÉVÉNEMENTS ET CONFÉRENCES / VALORISATION DE LA RECHERCHE ET DES INNOVATIONS**

# Salon Ivoirien pour la Valorisation de la Recherche et des Innovations (SIVRI) : Recherche et innovation au service du développement socioéconomique durable

**Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, par le biais de sa Direction de la valorisation et de l'innovation (MESRS/DVI), organisera en juillet 2023 la première édition du Salon Ivoirien pour la Valorisation de la Recherche et des Innovations (SIVRI), anciennement connu sous le nom de la Semaine de la Promotion de la Recherche Ivoirienne (SEPRI).**

La directrice de la valorisation et de l'innovation, la Professeure Ouattara-Soro Fatou Shcherazade, a déclaré que ce salon, dont le thème est intitulé « *Recherche et innovation au service du développement socio-économique durable de la Côte d'Ivoire* », vise à promouvoir les offres en matière de recherche, d'invention, d'innovation et les capacités opérationnelles des jeunes diplômés sortant de l'enseignement supérieur.

Le SIVRI sera une plateforme où les fournisseurs de résultats de recherche, de produits d'invention et d'innovation offriront des produits et services pour le bénéfice d'utilisateurs potentiels et d'entrepreneurs, de la population, des entreprises, des industries, etc.

La participation des acteurs nationaux privés et publics de l'innovation au SIVRI constituera également un moteur de rapprochement des parties constituantes de l'écosystème national de l'innovation, a-t-elle précisé.

**■ ÉVÉNEMENTS ET CONFÉRENCES / ENSEIGNEMENT À DISTANCE**

# Le CAMES participe à l'atelier régional de haut niveau sur l'e-learning organisé par l'AUF et D4D Hub.

**Le CAMES participe à l'atelier régional de haut niveau sur le « *Renforcement de la coopération régionale dans le domaine de l'enseignement à distance en Afrique de l'Ouest* », qui se tient les 10 et 11 mai 2023 à Abidjan, sous la présidence du Ministre ivoirien de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et en présence de ses homologues du Bénin, du Niger et du Togo.**

Cet atelier, qui s'inscrit dans le cadre du projet Digital for Development (D4D) Hub Union africaine - Union européenne (UA-UE), avec le soutien du programme Wehubit d'Enabel, vise à renforcer la résilience des systèmes d'éducation grâce au numérique éducatif.

Son objectif est d'inciter les différents acteurs de l'enseignement à distance en Afrique de l'Ouest à intensifier les investissements dans les compétences numériques, le renforcement des infrastructures numériques ainsi que la connectivité afin d'exploiter le potentiel de l'innovation numérique et de réduire la fracture numérique en Afrique. D'une part, il vise également à promouvoir les échanges et la collaboration dans le domaine de l'enseignement à distance en mettant en place un réseau de collaboration régional sur le e-learning, et d'autre part, par un plaidoyer auprès des décideurs.

Il s'agit finalement de mettre en place un vaste réseau durable d'échanges et de partage pour accélérer le développement numérique en Afrique via la transformation numérique inclusive et durable. On attend également un engagement politique fort de la part des décideurs, des échanges et des partages d'expériences de haut niveau sur la gouvernance de l'enseignement à distance.

Les thématiques abordées pendant l'atelier comprendront, entre autres, une communication sur la qualité des offres de formation à distance, le financement de l'enseignement à distance, la propriété intellectuelle des ressources numériques, le réseautage, les infrastructures numériques et la connectivité.

Les recommandations issues des différents échanges porteront sur l'utilisation efficace des TIC pour élargir et partager les opportunités qu'offre l'e-learning, tout en encourageant la qualité des offres de formation à distance, la mise en place de modèles économiques soutenables et durables, ainsi que toutes les autres questions relatives à la réglementation et à la gouvernance de l'enseignement à distance afin de susciter un réel engagement des décideurs.

Source : <https://www.auf.org/>

■ ÉVÉNEMENTS ET CONFÉRENCES / AMÉLIORATION DU CIBLAGE DES POLITIQUES PUBLIQUES

## L'UCAD veut positionner l'Afrique dans la production scientifique

La première édition de la conférence économique internationale de Dakar s'est tenue les mardi 2 et mercredi 3 mai 2023 à l'UCAD 2 sur l'initiative de l'Université Cheikh Anta Diop. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Premier ministre Amadou Ba, représentant le chef de l'État.



Selon le Recteur, Ahmadou Aly Mbaye, l'UCAD ambitionne d'organiser plus régulièrement cette activité pour mieux porter la voix de l'Afrique. L'événement se veut « *un important creuset d'idées fécondes et d'opinions de valeur sur la façon dont les Africains voient leur économie, leur société, mais aussi comment ils voient le monde* ».

Pour cette première édition, les participants se penchent sur l'amélioration du ciblage des politiques publiques pour aboutir à une économie solide, inclusive et génératrice d'emplois décents en Afrique.

Selon le Recteur, il s'agit d'une problématique majeure au-delà même du continent. « *Tous les gouvernements ont cette préoccupation et cela devient de plus en plus une préoccupation mondiale* ».

Et pour adresser cette question, il faut un bon ciblage. Ce qui n'est pas gagné d'avance, y compris dans les pays développés.

« *Si on vous demande de cibler les pauvres dans tous les pays du monde, vous allez avoir de sérieux défis ; et dans les pays en développement, c'est encore plus régnant* », souligne le Recteur de l'UCAD.

C'est pour cela d'ailleurs, ajoute-t-il, que la profession des économistes développe de nouveaux outils, de nouveaux instruments pour toujours prendre en charge cette préoccupation technique des questions de ciblage.

Source : <https://www.ucad.sn/>

■ ÉVÉNEMENTS ET CONFÉRENCES / UNIVERSITÉ THOMAS SANKARA

## 1<sup>ère</sup> session de préparation des candidats au Concours d'agrégation du CAMES 2023

L'Université Thomas Sankara a abrité une session de préparation des candidats au Concours d'agrégation en Sciences Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion (SJPEG) du CAMES.



Le mardi 2 mai 2023 à Ouagadougou, le président de l'Université Thomas SANKARA, Pr Pam ZAHONOGO, a ouvert la première session de préparation des candidats potentiels au Concours d'agrégation en Sciences Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion (SJPEG) du CAMES.

Durant cinq jours, 27 formateurs en Droit public et Sciences politiques, en Droit privé, en Sciences économiques et en Sciences de gestion, venus de différents pays de la Sous-région, vont coacher 43 candidats. Les candidats seront évalués en termes de qualité et de quantité des articles publiés, et ils s'entraîneront sur la première épreuve (travaux) et sur la seconde épreuve (leçon de théorie).

Le Pr Pam ZAHONOGO a remercié les formateurs pour leur engagement et a salué les candidats pour leur courage. Le représentant des formateurs, le Pr Gilbert Marie AKE N'GBO, a invité les candidats à travailler dur pour réussir. La formatrice, Pr Eugenie MAÏGA, a expliqué que cette session permettra de sélectionner les candidats ayant un fort potentiel et de réelles chances de réussite.

Le candidat en sciences économiques, Dr Salifou OUEDRAOGO, a exprimé ses attentes et souhaite que les maîtres puissent les aider à améliorer leurs travaux, la note de synthèse et surtout les leçons de théorie et les leçons de spécialité.

En 2021, le Burkina Faso a eu un taux de réussite de 71,5% pour 21 candidats au concours, et l'UTS a obtenu un taux de 60% pour 15 candidats présentés.

Source : <https://www.uts.bf/>

■ NOTE DE VULGARISATION / ARTICLE SCIENTIFIQUE

# Quels sont les déterminants des co-publications scientifiques en Afrique ? Le rôle des Communautés Économiques Régionales et du CAMES

<sup>1</sup> Mafini DOSSO, <sup>2</sup> Lorenzo CASSI et <sup>3</sup> Wilfriedo MESCHEBA

Article complet en accès ouvert, *Research Policy*, vol 52 (1) :

<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0048733322001512?via%3Dihub>

<sup>1</sup> OIITD (Organisation Internationale de l'Innovation pour des Territoires & Industries Durables), Abidjan, Côte d'Ivoire / Précédemment « Commission Européenne CCR, Séville, Espagne ».

<sup>2</sup> Paris School of Economics - Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, France

<sup>3</sup> HCERES-OST, Paris, France.

L'intégration scientifique régionale présente des enjeux clés pour le développement d'un espace de recherche africain intégré et d'une société fondée sur la connaissance. Cette note traite des causes ou déterminants de l'intégration scientifique en Afrique et s'appuie sur l'article paru dans *Research Policy*, «Towards regional scientific integration in Africa? Evidence from co-publications» co-écrit par les auteurs de cette synthèse.

## Quelques faits saillants

- Les communautés économiques régionales (CER) africaines montrent des progrès très inégaux dans l'élaboration et la coordination des politiques en matière de science, technologie et innovation (STI).
- La majorité des co-publications scientifiques régionales impliquent au moins un auteur non affilié en Afrique.
- L'adhésion au CAMES et 'un partenaire européen commun' façonnent les collaborations africaines.
- La distance géographique, l'héritage colonial et la langue commune montrent une importance décroissante.

## Contexte et question de recherche

La science collaborative « africaine » est en plein essor, mais il reste encore un long chemin à parcourir vers l'intégration scientifique et une économie de la connaissance. Les pays africains demeurent, à quelques exceptions près, faiblement représentés dans la production globale de savoir et les collaborations intra-africaines ne représentent encore qu'une faible part de l'ensemble des publications du continent (UNESCO 2021 ; Dosso et al 2023).

Une question importante est donc celle de mieux comprendre les facteurs explicatifs des dynamiques de publications et collaborations scientifiques observées en Afrique. En d'autres termes, quels sont les déterminants des collaborations scientifiques en Afrique ?

Plus précisément, cette note et l'article s'intéressent particulièrement au rôle des communautés économiques régionales (CER) et du CAMES dans le développement des collaborations intra-africaines au cours des deux dernières décennies. En effet, la compréhension des dynamiques et des spécificités du contexte des collaborations en Afrique est essentielle afin d'informer les décisions publiques visant une intégration scientifique et des synergies plus importantes au niveau régional.

## Des politiques Africaines pour la Science, Technologie et Innovation (STI) et l'intégration scientifique

Depuis le Plan d'Action de Lagos (PAL ou LPA) pour le Développement économique de l'Afrique, 1980-2000 (OUA, 1980), le continent africain a vu fleurir plusieurs initiatives politiques destinées à renforcer les systèmes nationaux de S&T. Cependant, et plus de 40 ans après, la production scientifique des pays africains peine encore à se développer, de même que les ressources dédiées à la STI. Le LPA prévoit également un rôle clé pour les groupements sous-régionaux dans la perspective de l'intégration continentale.

Élaborée à la suite du Plan d'action consolidé des S&T de l'Afrique, la Stratégie de la Science, la Technologie et de l'Innovation pour l'Afrique (STISA-2024, « Sur les ailes de l'innovation ») rappelle l'engagement nécessaire des CER pour l'alignement des plans STI, la création de synergies et le partage des ressources. Constituées avant le lancement de l'Union africaine, les huit CER en sont les piliers (voir la liste complète en français à <https://au.int/fr/organes/cer>). Le nouvel agenda continental souligne également le rôle technique d'autres organismes sous-régionaux, comme le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur, le CAMES, qui œuvre pour une meilleure coordination et l'harmonisation des systèmes d'enseignement supérieur et de recherche entre les pays membres.

## Méthodes et données utilisées pour l'analyse

Afin d'analyser les déterminants de la collaboration scientifique en Afrique, cette étude s'inspire de l'approche de la proximité (Frenken et al., 2009). Selon cette approche, une plus grande proximité faciliterait le partage de connaissances tacites, ce qui contribuerait à une intégration accrue. Plusieurs types de proximité sont considérés, tels que la proximité scientifique ou cognitive, géographique, sociale ou institutionnelle. Différentes dimensions de la proximité entre deux pays africains sont considérées comme facteurs explicatifs de la propension à co-publier. Les estimations économétriques exploitent le modèle de gravité (voir, par exemple, Montobbio et Sterzi 2013).

L'échantillon utilisé couvre 53 pays africains, 11 domaines scientifiques et la période de 2002 à 2019. La variable principale à expliquer est le nombre de co-publications entre deux pays africains à une date donnée. En s'appuyant sur la littérature, les auteurs considèrent également l'effet des volumes de publication, d'une langue commune, d'un héritage colonial commun, de la distance géographique, ainsi que de la proximité scientifique (Adams et al., 2014 ; Mègnigbèto, 2013). Enfin, trois variables additionnelles sont considérées : l'appartenance à une ou plusieurs CER, l'adhésion au CAMES, ainsi que la présence de partenaires européens.

La principale source de données pour notre étude est la base de données des publications scientifiques HCERES-OST (Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur - Observatoire des Sciences et Techniques) (France), une version enrichie de la base de données Web of Science de Thomson Reuters - science citation index expanded (WoS) (voir à <https://www.hceres.fr/fr/observatoire-des-sciences-et-techniques-ost>).

Les 53 pays africains de l'échantillon ont publié plus de 668 000 publications distinctes, dont 368 516 co-publications internationales entre 2002 et 2019. Sur ces 368 516 co-publications internationales, 30 824 (soit 8,4 %) concernaient au moins deux pays africains distincts.

Au cours de la période d'observation, la part du continent a augmenté pour atteindre environ 3,25 % du total des publications scientifiques mondiales et 2,83 % des co-publications en 2019 (voir aussi Tableau 4, ainsi que les détails de publications par CER et par année, Dosso et al.).

Les collaborations tournées vers l'extérieur prévalent clairement dans toutes les CER et quelques pôles intra-CER majeurs émergent, notamment les suivants :

- Égypte pour la CEN-SAD et le COMESA
- Kenya, Éthiopie et Ouganda pour l'IGAD
- Afrique du Sud pour la SADC
- Cameroun et République démocratique du Congo pour la CEEAC
- Nigeria et le Ghana pour la CEDEAO.

### Déterminants des co-publications scientifiques : rôles des CER et du CAMES (principaux résultats)

Nos analyses confirment les résultats des travaux précédents, à savoir les effets positifs et significatifs de la proximité scientifique (deux pays ayant des profils scientifiques proches ont une plus grande intensité de co-publication), d'une langue commune et d'un historique de co-publication entre deux pays. Au niveau politique, cette perspective peut guider des soutiens complémentaires, en particulier pour les réseaux émergents et pour l'initiation de collaborations avec d'autres pays africains non partenaires ayant des intérêts de recherche similaires (lorsque la proximité scientifique est prise en compte), pour permettre le développement de réseaux durables.

En ce qui concerne l'effet de l'appartenance à une ou plusieurs CER, nos travaux suggèrent que **les CER n'auraient en général pas d'effet additionnel significatif sur la structuration des collaborations scientifiques**, telles que capturées par les co-publications. La variable « CAMES » ressort positive et statistiquement significative. Le coefficient non significatif associé au CER peut refléter la grande diversité entre et au sein des communautés régionales en termes de capacités et de maturité scientifique, ainsi que le rôle structurant limité pour l'intégration scientifique sur le continent.

L'effet d'appartenance au CAMES peut être lié à son influence historique dans la coordination et la coopération scientifique entre les systèmes africains francophones d'enseignement supérieur et de recherche. Initialement composé uniquement de pays francophones, puis rejoint par la Guinée-Bissau (2005), la Guinée équatoriale (2010) et la République démocratique du Congo (2011), le CAMES a plus de 50 ans d'existence qui lui confèrent une certaine maturité structurante. En raison de sa mission initiale de coordination systématique et de son rôle dans la promotion d'une culture de coopération scientifique, notamment dans l'harmonisation des programmes d'études, de développement de carrière et de titularisation académique, **le CAMES semble avoir contribué au développement d'une communauté scientifique locale soutenue et à une réelle mise en réseau des pays francophones**. Néanmoins, ce résultat appelle une certaine prudence et des recherches supplémentaires afin de mieux appréhender le financement, le modèle organisationnel et les défis de 50 ans d'existence.

En effet, bien que le conseil soit légitimé par un engagement politique de haut niveau (Conseil ministériel), il souffre d'un manque de ressources à plusieurs niveaux et fait face à plusieurs défis de modernisation, associés à une visibilité étonnamment faible compte tenu de son impact potentiel à long terme sur l'intégration scientifique (Cissé, 2018).

Enfin, l'effet associé aux partenaires et membres de l'Union européenne (UE) sur l'intensité de la co-publication entre pays africains s'accroît à la fin des années 2000, probablement en raison de l'impulsion politique donnée à la collaboration dans le cadre de la Stratégie conjointe Afrique-UE (JAES). Sur le continent, ces années ont également coïncidé avec de multiples engagements politiques de haut niveau, tels que l'adoption du Plan d'action consolidé pour la Science et la Technologie en Afrique 2005-2014 (CPA) et la Déclaration d'Addis-Abeba de 2007 sur la Science, la Technologie et la Recherche Scientifique pour le Développement, avec une attention certaine pour la promotion des coopérations Sud-Sud et Nord-Sud.

### Remarques de conclusions

La compréhension des dynamiques scientifiques et d'intégration est essentielle pour éclairer les décisions publiques fondées sur des données probantes. Cette note et l'article associé s'inscrivent dans cette perspective et cherchent à apporter des éléments de réponse au débat sur l'intégration scientifique et les nombreux défis auxquels sont confrontés les pays africains dans leur transition vers des économies basées sur la connaissance.

Les travaux académiques sur les collaborations scientifiques en Afrique en sont encore à leurs débuts, facilités notamment par une plus grande disponibilité des données pour la recherche. Cependant, les indicateurs bibliométriques ont leurs limites, car ils ne reflètent que le résultat d'un processus et ne permettent pas de saisir pleinement la géographie des collaborations régionales, en particulier lorsque les articles sont publiés dans des revues non indexées dans la base de données Web of Science de Thomson Reuters.

### Références sélectionnées

- Adams, J., Gurney, K., Hook, D., Leydesdorff, L., 2014. International collaboration clusters in Africa. *Scientometrics* 98 (1), 547-556. <https://doi.org/10.1007/s11192-013-1060-2>
- Cissé C. (2018). Le CAMES 1968-2018. Un demi-siècle au service de l'enseignement supérieur et de la recherche en Afrique. Éditions science et bien commun/Association science et bien commun (ASBC). <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/comes/front-matter/pensee/>
- Dosso, M., Cassi, M., Mescheba, W. (2023). Towards regional scientific integration in Africa? Evidence from co-publications, *Research Policy*, Volume 52, Issue 1, <https://doi.org/10.1016/j.respol.2022.104630>.
- Frenken, K., Hardeman, S., Hoekman, J. (2009). Spatial scientometrics: towards a cumulative research program. *J. Informet.* 3 (3), 222-232. <https://doi.org/10.1016/j.joi.2009.03.005>
- Mègnigbèto, E. (2013). International collaboration in scientific publishing: the case of West Africa (2001-2010). *Scientometrics* 96, 761-783. <https://doi.org/10.1007/s11192-013-0963-2>
- Montobbio, F., Sterzi, V. (2013). The globalization of technology in emerging markets: a gravity model on the determinants of international patent collaborations. *World Dev.* 44, 281-299. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2012.11.017>
- Organisation of African Unity, 1980 / O.U.A. Organisation of African Unity (1980). Lagos Plan of Action for the Economic Development of Africa 1980-2000. OUA, Addis Ababa.
- United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization, UNESCO (2021). UNESCO Science Report: the Race Against Time for Smarter Development. UNESCO, Paris, France. [http://en.unesco.org/unesco\\_science\\_report](http://en.unesco.org/unesco_science_report)

# Agenda 2023

Conformément au chronogramme des rotations des programmes du CAMES adopté par le Conseil des Ministres, les activités ci-après sont au programme pour l'année 2023 :

Programmes	Dates	Pays hôtes
Réunion extraordinaire du Comité Consultatif Général (CCG)	27 février au 1er mars 2023	Congo
Réunion des Présidents de CTS	Mars 2023	Burkina Faso
40 <sup>e</sup> Session ordinaire du Conseil des Ministres	23 au 27 mai 2023	Niger
Réunion du Collège des Présidents du 21 <sup>e</sup> Concours d'Agrégation des Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion	19-20 Juin 2023	Burkina Faso
Réunion des Coordonnateurs des Programmes Thématiques de Recherche	19-20 Juin 2023	Burkina Faso
45 <sup>e</sup> session des Comités Consultatifs Interafricains (Travaux du Comité Consultatif Général [CCG] en présentiel)	27 au 29 juillet 2023	Togo
21 <sup>e</sup> Concours d'Agrégation des Sciences Juridiques, Politiques, Économiques et de Gestion	6 au 15 novembre 2023	Niger
Atelier de formation en Assurance Qualité	Novembre 2023	Mali
38 <sup>e</sup> Colloque sur la Reconnaissance et l'Équivalence des Diplômes (PRED/CAMES)	Novembre 2023	Mali
6 <sup>e</sup> Journées Scientifiques du CAMES	4-7 Décembre 2023	Côte d'Ivoire



**Directeur de la publication** : Pr Souleymane KONATÉ

**Directeur de la rédaction** : Pr Ali DOUMMA

**Rédacteur en Chef** : M. Assalih JAGHFAR

**Secrétaire de la rédaction** : Mme Virginie KARAMA

**Contributeurs** : Dr (MC) Saturnin ENZONGA YOCA, M. Issoufou SOULAMA, M. Guillaume NIKIEMA, M. Itoni Briand IDOSSOU, Mme Affissath ATTANDA, Mme Pascaline KOURAOGO

**Maquette** : M. Assalih JAGHFAR



CONSEIL AFRICAIN  
ET MALGACHE POUR  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

01 BP 134 Ouagadougou 01, Burkina Faso

Téléphone : (+226) 25 36 81 46/

Courriel : [communication@lecames.org](mailto:communication@lecames.org)

Site internet : [www.lecames.org](http://www.lecames.org)



CONSEIL AFRICAIN  
ET MALGACHE POUR  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**1968 - 2023**

**55 ans**

**APRÈS**

**CONSOLIDONS NOS ACQUIS  
POUR MIEUX INNOVER**